



## CONCOURS

# « Aller-retour offert par Téo Taxi pour le spectacle *Serge Fiori – Seul Ensemble* »

## RÈGLEMENT DU CONCOURS

Le concours « Aller-retour offert par Téo Taxi pour le spectacle *Serge Fiori – Seul Ensemble* » (ci-après le « Concours ») est organisé conjointement par Cirque Éloize et Téo Taxi (ci-après les « Organisateurs »).

Le Concours se déroule jusqu'au 26 août 2026 à 23 h 59 min 59 s (HE) (ci-après la « Durée du Concours »).

### 1. ADMISSIBILITÉ

Le Concours s'adresse à toute personne :

- résidant dans le territoire desservi par Téo Taxi dans le Grand Montréal;
- ayant atteint l'âge de la majorité dans sa province ou son territoire de résidence au moment de sa participation.

Sont exclus les employés, représentants, mandataires et agents des Organisateurs, ainsi que toute personne ayant participé directement à l'organisation du Concours, de même que les membres de leur famille immédiate (père, mère, frères, sœurs, enfants), leur conjoint(e) légal(e) ou de fait, ainsi que toute personne domiciliée avec eux.

Veuillez ne pas participer à ce Concours si vous n'êtes pas admissible.

## **2. PRIX**

Le prix consiste en un code promotionnel Téo Taxi couvrant 100 % du coût d'un aller-retour entre le domicile principal de la personne gagnante et le Théâtre Saint-Denis, à Montréal, pour assister à l'une des représentations du spectacle Serge Fiori – Seul Ensemble présentées entre le 29 août et le 18 septembre 2026.

Le code promotionnel est utilisable exclusivement dans l'application Téo Taxi.

Valeur maximale du prix : 200 \$, pourboire inclus.

## **3. COMMENT PARTICIPER**

Pour participer, il suffit :

- d'acheter au moins un billet pour une représentation du spectacle Serge Fiori – Seul Ensemble au Théâtre Saint-Denis, présentée entre le 29 août et le 18 septembre 2026;

ou

- de remplir le formulaire de participation sans obligation d'achat, accessible à l'adresse suivante :  
[https://forms.cloud.microsoft/Pages/ResponsePage.aspx?id=ENJa8aEXWUO8sNWng4Z\\_LrSNbu6BPGRArOo2VUUcc55UQVBXRjlyREVCUKZPUU9KOFdRMlFFUlpLOS4u](https://forms.cloud.microsoft/Pages/ResponsePage.aspx?id=ENJa8aEXWUO8sNWng4Z_LrSNbu6BPGRArOo2VUUcc55UQVBXRjlyREVCUKZPUU9KOFdRMlFFUlpLOS4u) , au plus tard le 26 août 2026 à 23 h 59 min 59 s (HE).

Une seule participation valide est permise par adresse courriel.

Chaque participant ne peut obtenir qu'une seule participation pendant toute la Durée du Concours.

## **4. TIRAGE**

Un tirage au sort sera effectué parmi toutes les participations admissibles reçues, qu'elles proviennent d'un achat de billet ou du formulaire de participation.

Le tirage aura lieu le 27 août 2026 à 9 h 00.

L'équipe du Cirque Éloize sera responsable de la tenue du tirage.

La personne gagnante sera contactée par courriel le 27 août 2026.

Après confirmation de son identité et réception de sa réponse par courriel, les Organisateurs lui transmettront un code promotionnel utilisable dans l'application Téo Taxi.

Le code promotionnel devra être utilisé au plus tard le 18 septembre 2026, sans quoi il expirera automatiquement et ne pourra être réactivé.

### **Acceptation du prix**

Le prix doit être accepté tel qu'il est attribué. Il ne peut être échangé, remboursé, transféré, converti en argent ou substitué, en tout ou en partie.

À défaut d'être accepté conformément au présent règlement, le prix sera considéré comme refusé.

### **Limitation de responsabilité**

En acceptant le prix, la personne gagnante dégage les Organismes, leurs sociétés affiliées, employés, représentants et mandataires de toute responsabilité découlant de l'utilisation du prix.

## **5. PUBLICITÉ**

En acceptant le prix, la personne gagnante autorise les Organismes à utiliser, si requis, son prénom, son nom, sa photographie, son image, sa voix ainsi que sa ville de résidence à des fins promotionnelles, sans autre compensation.

## **6. CONDITIONS GÉNÉRALES**

### **Déroulement du Concours**

Toute tentative visant à compromettre le fonctionnement du Concours, du site Internet ou de toute plateforme liée au Concours constitue une violation des lois civiles et criminelles.

Les Organismes se réservent le droit de disqualifier toute personne qui tenterait d'altérer le déroulement normal du Concours et d'exercer tout recours prévu par la loi.

### **Limitation de responsabilité**

Les Organismes ne peuvent être tenus responsables de tout problème technique, panne, interruption de service, défaillance informatique ou autre incident pouvant empêcher une personne de participer au Concours ou nuire à son bon déroulement.

En participant au Concours, toute personne dégage les Organismes de toute responsabilité relativement aux dommages pouvant découler de sa participation.

### **Fonctionnement du site Internet**

Les Organisateurs ne garantissent pas que les sites Internet ou plateformes liés au Concours seront accessibles sans interruption ou exempts d'erreurs pendant toute la Durée du Concours.

### **Modification ou annulation**

Les Organisateurs se réservent le droit, à leur entière discrétion, de modifier, suspendre ou annuler le Concours en tout temps si des circonstances le justifient.

### **Acceptation du règlement**

En participant au Concours, toute personne reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement, l'avoir compris et accepter d'y être liée.

### **Litiges**

Un différend quant à l'organisation ou à la conduite du présent concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché.

Un différend relatif à l'attribution du prix peut être soumis à la Régie uniquement afin de faciliter un règlement.